



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Synthèse de la Commission des comptes de l'agriculture de la nation du 15 décembre 2022

Paris, le 15 décembre 2022

A l'occasion de la présentation des données économiques de 2021 et 2022 par la Commission des comptes de l'agriculture de la nation, Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, salue les bons résultats de l'agriculture, marqués par des productions agricoles en hausse, une amélioration de la rentabilité des exploitations et de la profitabilité de l'activité agricole. Ces données témoignent du dynamisme de la ferme France.

Ce jeudi 15 décembre 2022, la Commission des comptes de l'agriculture de la nation a présenté les résultats comptables détaillés des exploitations agricoles pour l'exercice 2021, la conjoncture de 2022 et le compte de l'agriculture, encore prévisionnel à ce stade, pour l'année 2022.

Des résultats économiques en 2021 en hausse pour le secteur agricole mais avec des situations contrastées selon les filières

Le Réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête harmonisée au niveau européen qui recueille chaque année les données comptables et technico-économiques d'un échantillon d'exploitations agricoles (hors micro exploitations), en vue de l'analyse de la formation des revenus des exploitations et de leur diversité.

Selon le Rica de 2021, malgré la crise sanitaire persistante et des événements climatiques défavorables pour certaines cultures, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen par équivalent temps plein (ETP) non salarié a augmenté significativement par rapport à 2020 (+27,9 %, en prix 2021 constants). Il atteint 67 130 € en moyenne en 2021. Après prise en compte des charges financières et des amortissements, le résultat courant avant impôt (RCAI) par ETP non salarié s'est élevé, pour sa part, à 41 170 €, soit +53,3 % par rapport à 2020.

Les résultats diffèrent toutefois en fonction de la spécialisation des exploitations. La hausse des résultats a été importante pour les céréales, les oléagineux et les protéagineux (progression de l'EBE par ETP non salarié de 89,8 %) sous l'effet d'une hausse des volumes produits (notamment pour les céréales, dont les récoltes en volume ont rebondi après la faible moisson 2020) et d'une augmentation marquée des prix. L'EBE par ETP non salarié a également augmenté, mais dans une moindre mesure, dans les exploitations viticoles (+15,0 %), la hausse des prix compensant la baisse des volumes vendangés liée aux conditions climatiques défavorables (en particulier les gels printaniers). Dans le contexte de l'épizootie d'influenza aviaire, le secteur avicole a été soutenu par les subventions en 2021 ; ses résultats ont aussi augmenté (+9,3 % pour l'EBE par ETP non salarié).

Parmi les exploitations spécialisées en production animale, les résultats ont également progressé pour les producteurs laitiers, les éleveurs de bovins viande et ceux d'ovins-caprins. À l'inverse, les résultats des filières maraîchères et porcines ont diminué.

De façon plus générale, les résultats des exploitations montrent d'importantes disparités.

En 2021, pour un quart des exploitations, l'EBE par ETP non salarié est inférieur à 30 020 € ; à l'inverse, un autre quart des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 87 370 €. Toutes orientations confondues, 3,4 % des exploitations ont un EBE négatif. Comme les années précédentes, les résultats les plus homogènes sont observés au sein des élevages d'herbivores ; les résultats des élevages porcins, des structures viticoles et des exploitations fruitières sont, à l'inverse, très hétérogènes.

Après la baisse des résultats économiques de 2020, le net rebond de 2021 a conduit à une progression importante des ressources disponibles, le solde disponible par actif non salarié s'élevant en 2021 à 35 100 € en moyenne par exploitation. Ces ressources permettent à la fois de rémunérer l'exploitant et d'investir. Le poids de l'endettement dans l'EBE a quant à lui reculé toutes orientations productives confondues de 7,7 points par rapport à 2020, pour atteindre 35,7 %. En parallèle, le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) était de 41,3 % en 2021, en baisse de 1,6 point par rapport à 2020.

En 2022, la hausse des prix, malgré une quasi-stabilité de la production en volume, favorise une augmentation moyenne de la production agricole en valeur.

En 2022, la production agricole en volume est quasi stable (+0,8 %). Le redressement des productions végétales (+3,1 % après -0,1 % en 2021) recouvre des situations très contrastées selon les produits. Le rebond de la production de vins (+30,9 %) et de fruits (+21,8 %) après la très mauvaise année 2021 compense les baisses des récoltes de céréales (-10,9 %) et de pommes de terre (-9,2 %), liées notamment aux épisodes de sécheresse. Les volumes des productions animales sont en baisse (-3,4 %). La diminution des cheptels de gros bovins ou de porcins se poursuit en 2022, tandis que la production de volailles baisse de 13,0 % dans un contexte de nouveau marqué par l'épizootie d'influenza aviaire.

Les prix moyens augmentent nettement (+16,5 %). La hausse des prix concerne de nombreux produits. Elle est particulièrement marquée pour les céréales (+33,2 % après déjà +28,8 % en 2021). Après les mauvaises récoltes de 2021 au Canada, puis celles de 2022 dans plusieurs pays d'Europe et en Asie, les marchés sont déstabilisés depuis février 2022 par les effets du conflit en Ukraine et les restrictions d'exportation adoptées en Inde. La hausse des prix est également forte pour les pommes de terre. Enfin, cette hausse des prix concerne aussi les productions animales (+21,5 %), sous l'effet notamment de hausses des coûts de production.

Au total, la production agricole en valeur, hors subventions, augmente en 2022 comme elle l'avait fait en 2021 (+17,4 %, après +7,7 % en 2021). Cette hausse de la production en valeur est portée principalement par les hausses en valeur des productions viticoles et céréalières et par celles des productions animales.

Dans le même temps, les consommations intermédiaires de la branche agricole augmentent plus fortement en 2022 en valeur, de 12,4 %. Cette augmentation s'explique, là encore, par des hausses de prix. Elles sont particulièrement marquées pour les engrais et amendements (+78,4 %), pour l'énergie (+39,1 %) et pour l'alimentation animale (+24,5 %). Les volumes consommés diminuent (-4,8 %) pour l'ensemble des consommations intermédiaires, compensant légèrement les hausses de prix.

Dans ce contexte de forte hausse de la production et d'accroissement plus modéré des charges, la valeur ajoutée brute de la branche agricole continue de progresser (+14,2 %).

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a déclaré « *Les données du réseau d'information comptable agricole (RICA) montrent une progression du produit de l'exercice 2021 dans les exploitations, en augmentation en moyenne de 10,7 % par rapport à 2020, portée notamment par les bons résultats des filières céréales et protéines et par la production des exploitations en polyculture et polyélevage. C'est une très bonne dynamique pour notre agriculture !*

Malgré une hausse des charges, notamment liée aux prix de l'énergie et des fournitures, le résultat d'exploitation est positif pour la très grande majorité des filières, traduisant une revalorisation significative des prix payés aux producteurs. Après plusieurs années de déflation sur les produits alimentaires, je souhaite que cette dynamique favorable se poursuive en 2022, soutenue notamment par les dispositions des lois Egalim.

A travers les données du RICA, nous constatons globalement une amélioration de la performance économique des exploitations et de leur situation financière. Nos agriculteurs voient ainsi leur revenu disponible augmenter en moyenne de 60 %, leur permettant de mieux se rémunérer mais aussi d'investir.

Accompagnés dans cette dynamique par l'Etat, les agriculteurs ont été au rendez-vous pour investir dans les agroéquipements, pour la transition agroécologique.

On a vu en 2021 se multiplier divers aléas. Pour autant, nos agriculteurs ont fait preuve de résilience, sachant utiliser les outils mis à leur disposition par l'Etat. En 2022, nous avons mis en œuvre des mesures au service d'une meilleure rémunération de nos producteurs, bâti ensemble une réforme structurelle pour renforcer la résilience de notre agriculture et préparé les outils pour accompagner les transitions de demain. »

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv